

Rapport moral 2019

L'année 2019 est la quatrième année d'existence associative de l'ERP constitué en 2013 sous forme de groupement de fait. Je ferai ressortir deux éléments significatifs qui ont marqué cette année, et je conclurai ce rapport moral par quelques réflexions sur l'avenir.

1. L'évolution de la nature des activités de l'ERP

Comme nous le savons tous, les activités de l'ERP à sa création ont été plutôt centrées sur des travaux de recherche conduits le plus souvent en partenariat avec l'IREIS et d'autres laboratoires de recherche ; et nous nous réjouissons de la diversité et de la qualité de ces travaux pour lesquels nous pensons à des modalités de valorisation et de diffusion.

Les travaux de prospective, eux, se sont mis en route plus progressivement à l'appui d'une aide méthodologique de l'UNIOPSS. Au fil des années, ces travaux ont pris une part de plus en plus importante suite aux demandes des adhérents (en constante augmentation) et au développement territorial. Ils représentent en 2019 l'essentiel des activités de l'ERP, comme en témoignera le rapport d'activités.

Cette évolution me paraît importante à faire ressortir au moment d'aborder les enjeux d'avenir de l'ERP.

2. La réflexion engagée sur l'avenir de l'ERP

Cette réflexion a été menée tout au long de l'année 2019. Dès février, le Bureau s'est alerté sur l'écart en train de se creuser entre l'augmentation des activités, suite aux diverses sollicitations des milieux de pratique (cf. les rapports d'activités des années antérieures, et il y a lieu de s'en réjouir !), et la limite de nos moyens pour les mettre en œuvre. La réalité nous rattrape et nous devons faire face au succès que suscite le modèle de réflexion et de coopération de l'ERP.

Cette situation était prévisible compte tenu de nos moyens humains et financiers, malgré le fort engagement des bénévoles et le soutien des partenaires - qu'ils en soient tous ici chaleureusement félicités et remerciés. Mais malgré qu'elle soit un réel facteur de fragilité, cette situation peut devenir un challenge pour penser l'avenir de l'ERP.

Face au dilemme entre les deux options : soit répondre aux attentes croissantes que suscite l'ERP, soit limiter son développement, le Bureau a opté pour la première en mettant à l'étude un nouveau modèle de fonctionnement. Ce modèle consiste à envisager un rapprochement des activités de l'ERP avec celles du réseau UNIOPSS/URIOPSS.

Longuement débattue lors du conseil d'administration du 25 mars, cette hypothèse a fait l'objet d'une note de réflexion adoptée par l'assemblée générale du 28 mai. Cette note explicite les orientations de fond qui pourraient conduire les deux parties à unir leurs forces et leurs ressources (malgré leurs différences de taille et d'envergure) pour accompagner les démarches de

prospectives et les travaux de recherche. Elle est rédigée comme une proposition ouverte et à réfléchir avec nos partenaires dans l'esprit des conventions que nous avons déjà signées avec eux.

Ce premier écrit a été complété par une note d'orientation adoptée par le conseil d'administration du 27 juin. Celle-ci propose d'expérimenter une coopération concrète entre les URIOPSS ARA et PACA, et l'ERP ; elle suggère des modalités permettant d'articuler l'implication des acteurs de deux parties. Les premiers éléments de retour sur ces expérimentations sont positifs et laissent présager que ce modèle peut devenir un scénario d'avenir tant pour l'ERP que pour le réseau UNIOPSS-URIOPSS.

Enfin, mentionnons la note de travail préparée pour la rencontre du 4 mars 2020 comprenant des propositions pour organiser ce processus de coopération.

Nous nous réjouissons de l'accueil que ces réflexions ont trouvé chez nos partenaires ; nous pouvons acter les volontés des conseils d'administration et des directions pour faire avancer ce rapprochement ; soulignons l'esprit de confiance et de coopération qui anime les personnes qui y sont impliquées.

3. Quelques réflexions pour conclure

Pour conclure, je partagerai quelques réflexions à débattre.

- L'ERP a pour vocation de penser les évolutions des milieux de pratique ; en cela, il doit rester proche des besoins et attentes des acteurs de terrain : bénévoles, professionnels, voire personnes accompagnées.
- L'ERP ne peut plus compter que sur ses seules ressources bénévoles pour assurer le volume qu'a atteint son activité ; il doit pouvoir s'appuyer sur des personnels permanents pour pérenniser ses modes d'action; ne pouvant le faire par lui-même, le choix d'une coopération renforcée avec le réseau UNIOPSS-URIOPSS (avec cohérence et concertation) me paraît un choix tonique et gagnant pour les deux parties.
- Selon les statuts de l'ERP, cette assemblée générale doit prévoir un renouvellement de sa gouvernance ; c'est peut-être une occasion à saisir pour redistribuer les liens avec l'UNIOPSS et les URIOPSS.
- Enfin je vous invite à rester fidèles à nos principes fondateurs et à notre projet associatif dont je rappellerai les choix essentiels :
 - . Le choix de la pensée collective selon une méthode originale qui s'enracine dans les pratiques de terrain,
 - . Le choix de mobiliser tous les acteurs : personnes accompagnées, professionnels, bénévoles, représentants institutionnels, chercheurs, dans un esprit de fraternité et de coopération,
 - . Le choix de modes de réflexion qui favorise liberté de pensée et autonomie.

Alors oui, ancré sur ses principes fondateurs, l'avenir de l'ERP est possible dans un partenariat rapproché avec le réseau des UNIOPSS-URIOPSS qui ont été ses soutiens depuis sa création.

Je vous remercie.

Henri Bossu